

Chaque année, la police enregistre plus de 1000 accidents avec du gibier au Luxembourg.

C'est notamment à la tombée de la nuit que du gibier peut être rencontré sur la route à la recherche de nourriture ou d'un lieu de repos.

Cependant, il faut également être prudent lors de mauvaise visibilité (brouillard, pluie ou neige) tôt le matin ou le soir, ainsi que la nuit.

De plus, pendant la saison de chasse, il se peut que des animaux effrayés traversent la route.



POUR RÉDUIRE LE RISQUE D'ACCIDENTS AVEC DU GIBIER, LA POLICE RECOMMANDE :

Rouler plus lentement

Les panneaux signalant des passages de gibier ou des chasses doivent être pris au sérieux. Sur les tronçons de route concernés, la vitesse doit être adaptée. L'homme et les animaux ont plus de temps et d'espace pour réagir lorsque la vitesse est réduite. De plus, la violence de l'impact et la distance de freinage sont réduites.

Garder un œil sur les deux bords de la route

Des animaux peuvent aussi bien courir dans la rue par la gauche que par la droite. Une prudence particulière s'impose sur les tronçons traversant une forêt. Il importe donc que l'automobiliste garde toujours un œil sur les deux bords de la route.

Toujours s'attendre à plusieurs animaux

Les sangliers et les chevreuils sont des animaux de troupeau. Les conducteurs doivent toujours s'attendre à rencontrer plusieurs animaux.

Freiner, klaxonner, ne pas utiliser les phares

- Si l'on rencontre du gibier sur la route, la seule solution est de freiner et de klaxonner.
- Klaxonner peut faire fuir le gibier de la route.
- En revanche, les phares ou des appels de phares éblouissent l'animal et lui rendent la recherche d'une voie de fuite plus difficile. De plus, des phares allumés éblouissent les véhicules qui s'approchent sur la voie opposée, de sorte à ce que le conducteur risque de voir l'animal trop tard ou pas du tout. Il convient donc d'allumer plutôt les feux de détresse que les phares.

Si une collision semble inévitable

Si une collision ne peut être évitée, le conducteur doit freiner aussi fort que possible et maintenir le volant en position droite.

Des mouvements de volant ou des manoeuvres d'évitement brusques peuvent faire dériver le véhicule et entraîner une collision avec des véhicules s'approchant sur la voie opposée ou un arbre, ou encore le faire glisser dans le fossé le long de la route. Tout ceci peut avoir des conséquences bien plus graves que la collision avec l'animal.

APRÈS UNE COLLISION:



- Si nécessaire, appeler une ambulance (tél. : 112) ;
- Veiller à sa propre sécurité et mettre le gilet de sécurité ;
- Sécuriser le lieu de l'accident : Allumer les feux de détresse et mettre en place un triangle de signalisation ;
- Prévenir la police (tél. : 113).

La police rappelle qu'il ne faut pas toucher ou charger l'animal percuté dans son véhicule voire même l'évacuer. L'enlèvement d'un animal accidenté n'est autorisé qu'après avoir reçu l'autorisation des autorités ! Dans le cas contraire, la personne en question risque des poursuites pour braconnage.